

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États financiers annuels – 2015

Au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date



Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États financiers annuels

31 décembre 2015

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière.....	2
Rapport des auditeurs indépendants.....	3
États de la situation financière.....	4
États du résultat global	5
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6
Tableaux des flux de trésorerie	7
Inventaire du portefeuille	8
Notes des états financiers	12
Renseignements généraux.....	27

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

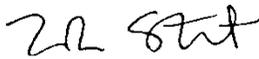
Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire») est responsable des états financiers ci-joints et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp. à titre de gestionnaire et fiduciaire. Ils ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans le meilleur intérêt des porteurs de parts.

Respectueusement,



Toreigh N. Stuart
Chef de la direction



David Scobie
Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.
Le 30 mars 2016

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds»)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2015 et 2014, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour la période close le 31 décembre 2015 et la période du 1^{er} décembre 2014 au 31 décembre 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close le 31 décembre 2015 et la période du 1^{er} décembre 2014 au 31 décembre 2014 conformément aux Normes internationales d'information financière.

Toronto, Canada

Ernst + Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Le 30 mars 2016

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

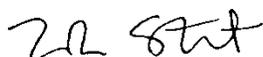
États de la situation financière

Aux	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
ACTIF			
Actifs courants			
Placements			
Actions et obligations	5,6	5 262 467	-
Options achetées	5,6	84 066	-
Trésorerie		150 398	10
Souscriptions à recevoir		7 000	-
Montant à recevoir pour la vente de placements		159 057	-
Dividendes à recevoir		920	-
		5 663 908	10
PASSIF			
Passifs courants			
Options vendues	5,6	2 076	-
Rachats à payer		10 287	-
Montant à payer pour l'achat de placements		145 941	-
Frais de gestion à payer	9,10	1 194	-
Charges à payer		38 240	-
		197 738	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		5 466 170	10
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie			
Catégorie A ¹		704 891	10
Catégorie A1 ²		3 166 150	-
Catégorie F ²		340 915	-
Catégorie F1 ²		1 254 214	-
		5 466 170	10
Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie			
Catégorie A ¹	7	71 474	1
Catégorie A1 ²	7	303 529	-
Catégorie F ²	7	32 773	-
Catégorie F1 ²	7	119 014	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Catégorie A ¹		9,86	10,00
Catégorie A1 ²		10,43	-
Catégorie F ²		10,40	-
Catégorie F1 ²		10,54	-

1. La part d'ouverture de catégorie A détenue par le gestionnaire a été annulée le 21 janvier 2015. La première émission des parts de catégorie A à des investisseurs externes a eu lieu le 10 avril 2015.

2. La première émission des parts de catégorie A1, de catégorie F et de catégorie F1 a eu lieu le 21 janvier 2015.

Approuvé par Next Edge Capital Corp.



Toreigh N. Stuart
Chef de la direction



David Scobie
Chef de l'exploitation

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États du résultat global

Pour la période close le	Notes	31 décembre 2015
Produits		
Revenu d'intérêts aux fins de distribution		318
Dividendes		8 448
Profit de change sur la trésorerie et les autres actifs nets		9 340
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net réalisé à la vente de placements		36 945
Variation nette de la plus-value latente sur les placements	6	359 412
Profits nets sur placements		396 357
Total des produits		414 463
Charges		
Frais de gestion	9,10	30 057
Frais de rendement	10	76
Frais d'administration		68 848
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts		2 661
Honoraires d'audit		22 920
Droits de garde		13 828
Honoraires du comité d'examen indépendant	10	1 246
Taxe de vente harmonisée		19 431
Retenues d'impôt	8	388
Coûts de transaction		80 851
Moins : Charges prises en charge par le gestionnaire	9	-
Total des charges		240 306
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		174 157
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A ¹		14 183
Catégorie A1 ²		121 685
Catégorie F ²		5 915
Catégorie F1 ²		32 374
		174 157
Nombre moyen de parts en circulation		
Catégorie A ¹		14 841
Catégorie A1 ²		290 765
Catégorie F ²		9 619
Catégorie F1 ²		96 632
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie A ¹		0,96
Catégorie A1 ²		0,42
Catégorie F ²		0,62
Catégorie F1 ²		0,34

1. La part d'ouverture de catégorie A détenue par le gestionnaire a été annulée le 21 janvier 2015. La première émission des parts de catégorie A à des investisseurs externes a eu lieu le 10 avril 2015.
2. La première émission des parts de catégorie A1, de catégorie F et de catégorie F1 a eu lieu le 21 janvier 2015.
3. Pour la période du 1^{er} décembre 2014 (date de création du Fonds) au 31 décembre 2014, le Fonds n'a généré aucun produit ni engagé aucune charge, ce qui a entraîné un résultat net de néant pour la période.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les périodes	Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015	Du 1^{er} au 31 décembre 2014
<u>Catégorie A¹</u>		
Au début de la période	10	-
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	14 183	-
Produit de l'émission de parts	999 735	10
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(309 037)	-
À la fin de la période	704 891	10
<u>Catégorie A1²</u>		
Au début de la période	-	-
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	121 685	-
Produit de l'émission de parts	3 255 468	-
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(211 003)	-
À la fin de la période	3 166 150	-
<u>Catégorie F²</u>		
Au début de la période	-	-
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	5 915	-
Produit de l'émission de parts	335 000	-
À la fin de la période	340 915	-
<u>Catégorie F1²</u>		
Au début de la période	-	-
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	32 374	-
Produit de l'émission de parts	1 226 358	-
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(4 518)	-
À la fin de la période	1 254 214	-

1. La part d'ouverture de catégorie A détenue par le gestionnaire a été annulée le 21 janvier 2015. La première émission des parts de catégorie A à des investisseurs externes a eu lieu le 10 avril 2015.
2. La première émission des parts de catégorie A1, de catégorie F et de catégorie F1 a eu lieu le 21 janvier 2015.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les périodes	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2015	Du 1 ^{er} au 31 décembre 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	174 157	-
Ajustements afin de rapprocher l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Produit de la vente de placements	6 137 577	-
Achat de placements	(11 098 793)	-
Profit de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(9 340)	-
Variation de la plus-value latente sur les placements et les dérivés	(359 412)	-
Profit net réalisé à la vente de placements	(36 945)	-
Augmentation des dividendes à recevoir	(920)	-
Augmentation des autres créditeurs et des charges à payer	39 434	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(5 154 242)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	5 809 561	10
Montant versé au rachat de parts rachetables	(514 271)	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	5 295 290	10
Profit de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	9 340	-
Augmentation nette de la trésorerie	141 048	10
Trésorerie au début de la période	10	-
Trésorerie à la fin de la période	150 398	10
La trésorerie comprend :		
Fonds en banque	150 398	10
Intérêts reçus	318	-
Dividendes reçus	7 140	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2015

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Positions acheteur (97,8 %)		
	Actions canadiennes (36,9 %)		
	Biotechnologie (1,9 %)		
200 000	RepliCel Life Sciences Inc., parts	62 000	51 000
200 000	RepliCel Life Sciences Inc., bons de souscription, 25 juin 2015, prix d'exercice de 0,51 \$	-	15 599
14 000	Transition Therapeutics Inc.	46 989	37 380
		108 989	103 979
	Services et matériel de soins de santé (10,8 %)		
23 000	Extendicare Inc.	178 161	221 950
12 500	Neovasc Inc.	76 326	78 125
59 000	Spectral Medical Inc.	42 506	47 790
100 000	Theralase Technologies Inc.	43 787	43 000
337 000	Theralase Technologies Inc., bons de souscription, 3 mars 2020, prix d'exercice de 0,54 \$	15 000	88 254
35 000	TSO3 Inc.	47 566	78 050
100 000	Zecotek Photonics, Inc.	42 318	34 000
		445 664	591 169
	Produits pharmaceutiques et biotechnologie (24,1 %)		
24 000	Aurinia Pharmaceuticals Inc.	100 613	83 520
77 500	Bellus Health Inc.	88 515	80 600
7 000	Cardiome Pharma Corporation	80 017	78 610
18 500	Cipher Pharmaceuticals Inc.	160 678	120 065
2 700	Concordia Healthcare Corporation	102 341	152 658
4 200	Cynapsus Therapeutics Inc.	89 728	90 300
325 000	Diamedica Inc.	32 500	48 750
9 000	Essa Pharma Inc.	67 712	57 150
342 000	Fennec Pharmaceuticals Inc., bons de souscription, 30 mars 2016	3 454	1 710
27 000	Medicure Inc.	65 440	114 750
300 000	Microbix Biosystems Inc.	169 088	91 500
200 000	Microbix Biosystems Inc., actions subalternes	80 000	61 000
200 000	Microbix Biosystems Inc., bons de souscription, 9 oct. 2020, prix d'exercice de 0,55 \$	-	23 481
417 000	NeutriSci International Inc.	75 355	64 635
10 000	Nuvo Research Inc.	54 253	52 100
1 702 000	Promis Neurosciences Inc.	64 179	102 120
30 000	Telesta Therapeutics Inc.	9 825	12 750
44 000	Theratechnologies inc.	76 113	83 600
		1 319 811	1 319 299
	Total des actions canadiennes	1 874 464	2 014 447
	Obligations canadiennes (1,9 %)		
	Obligations de sociétés (1,9 %)		
100 000	Diagnos inc., obligations convertibles, 10,00 %, 20 juill. 2019	100 000	104 457
	Total des actions et obligations canadiennes	1 974 464	2 118 904

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2015

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Actions américaines (54,6 %)		
	Biotechnologie (23,7 %)		
2 000	Acorda Therapeutics Inc.	86 407	118 398
28 000	Brainstorm Cell Therapeutics Inc.	130 319	110 814
2 500	Esperion Therapeutics Inc.	100 609	77 008
4 800	Halozyme Therapeutics Inc.	93 992	114 711
500	Intercept Pharmaceuticals Inc.	141 490	103 335
6 500	KemPharm Inc.	135 558	178 634
2 500	Medivation Inc.	176 014	167 232
150 000	Neurotrope Inc.	116 275	124 542
428 571	Portage Biotech Inc.	75 297	77 690
1 000	Sarepta Therapeutics Inc.	49 876	53 387
21 000	Sophiris Bio Inc.	57 853	52 598
800	Spark Therapeutics Inc.	57 419	50 160
3 000	Theravance Biopharma Incorporated	53 885	68 041
		1 274 994	1 296 550
	Énergie – sources de remplacement (1,1 %)		
17 000	Solazyme Inc.	56 702	58 576
	Soins de santé (2,9 %)		
6 000	Cerus Corporation	41 448	52 473
1 500	HeartWare International Inc.	100 002	104 615
		141 450	157 088
	Produits pharmaceutiques (26,1 %)		
2 400	Acadia Pharmaceuticals Inc.	107 396	118 398
3 400	Akebia Therapeutics Inc.	51 714	60 787
5 000	Amicus Therapeutics Inc.	50 230	67 114
7 700	Axovant Sciences Limited	136 797	192 114
15 000	Conatus Pharmaceuticals, Inc.	63 505	59 780
3 500	Concert Pharmaceuticals Inc.	67 080	91 877
2 000	FibroGen Inc.	57 477	84 328
2 000	Forward Pharma AS, CAAÉ	68 773	51 643
1 400	H. Lundbeck AS, CAAÉ	57 635	65 956
5 300	Inotek Pharmaceuticals Corporation	81 675	83 095
1 500	Intra-Cellular Therapies Inc.	77 892	111 527
1 700	Portola Pharmaceuticals Inc.	82 043	121 034
3 000	Redhill Biopharma Limited, CAAÉ	51 770	53 470
4 700	Supernus Pharmaceuticals Inc.	64 955	87 412
23 000	Synergy Pharmaceuticals Inc.	178 310	180 461
		1 197 252	1 428 996

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2015

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Produits pharmaceutiques et biotechnologie (0,8 %)		
4 000	Xenon Pharmaceuticals Inc.	51 609	44 503
	Total des actions américaines	2 722 007	2 985 713
	Actions internationales (2,9 %)		
	Biotechnologie (0,9 %)		
2 000	NeuroDerm Limited	47 305	47 187
	Soins de santé (1,4 %)		
7 000	Syneron Medical Limited	82 858	74 684
	Produits pharmaceutiques (0,7 %)		
20 000	BioLineRx Limited, CAAÉ	46 612	35 979
	Total des actions internationales	176 775	157 850
	Total des actions et obligations	4 873 246	5 262 467
	Options (1,5 %)		
	Options achetées (se reporter aux informations sur les options)	152 305	84,066
	Total des positions acheteur	5 025 551	5 346 533
	Positions vendeur (-0,0 %)		
	Options vendues (se reporter aux informations sur les options)	(24 755)	(2,076)
	Total des positions vendeur	(24 755)	(2,076)
	Coûts de transaction	(15 751)	
	Total du portefeuille de placements et des options (97,8 %)	4 985 045	5 344 457
	Autres actifs nets (2,2 %)		121 713
	Total de l'actif net (100 %)		5 466 170

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2015

Informations sur les options

Participation sous-jacente	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice (\$)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Acadia Pharmaceuticals Inc.	D'achat	20	40	Févr. 2016	5 286	4 705
CurrencyShares Canada	D'achat	150	71	Févr. 2016	24 242	23 871
CurrencyShares Canada	D'achat	100	75	Janv. 2016	10 781	692
Esperion Therapeutics Inc.	D'achat	15	30	Janv. 2016	4 212	311
Infinity Pharmaceuticals Inc.	D'achat	25	7	Févr. 2016	4 705	4 670
Intercept Pharmaceuticals Inc.	D'achat	10	220	Janv. 2016	7 877	3 321
iShares Nasdaq Biotechnology	De vente	75	300	Janv. 2016	51 634	6 227
Lexicon Pharmaceuticals Inc.	D'achat	25	12,50	Févr. 2016	6 954	6 919
Raptor Pharmaceuticals Corporation	D'achat	40	6	Janv. 2016	7 024	554
Sarepta Therapeutics Inc.	D'achat	15	42,50	Janv. 2016	9 650	12 869
Valeant Pharmaceuticals International, Inc.	D'achat	10	95	Févr. 2016	19 940	19 927
Total des options achetées					152 305	84 066
Axovant Sciences Limited	D'achat vendue	(30)	22,50	Janv. 2016	(4 037)	(830)
iShares Nasdaq Biotechnology Index Fund	De vente vendue	(75)	275	Janv. 2016	(20 718)	(1 246)
Total des options vendues					(24 755)	(2 076)
Total des options					127 550	81 990

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers – 31 décembre 2015

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds») est un fonds commun de placement constitué comme une fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario, selon une déclaration de fiducie datée du 1^{er} décembre 2014 signée par Next Edge Capital Corp., à titre de fiduciaire. Le Fonds est divisé en parts de participation («parts») qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Le Fonds compte quatre catégories de parts : les parts de catégorie A, les parts de catégorie A1, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1.

Ce Fonds vise à procurer une plus-value du capital à court terme et à long terme au moyen de la détention de titres de sociétés canadiennes et américaines de faible et de moyenne capitalisation évoluant dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé. Les activités de placement du Fonds, conformément à son objectif de placement, ont débuté le 17 février 2015.

Le Fonds est géré par Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire»). L'agent chargé de la tenue des registres, agent des transferts et agent d'évaluation du Fonds est Citigroup Fund Services Canada Inc., situé au 5900 Hurontario Street, bureau 100, Mississauga (Ontario) L5R 0E8. Le dépositaire du Fonds est la Compagnie Trust CIBC Mellon, situé au 320 Bay Street, Toronto (Ontario) M5H 4A6. Le siège social du Fonds est situé au 1 Toronto Street, bureau 200, Toronto (Ontario) M5C 2V6, Canada.

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire le 30 mars 2016.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS») publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements en actions du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs et passifs dérivés sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Juste valeur et évaluation ultérieure des instruments financiers

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

Les titres non cotés sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est évaluée par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. Les titres à revenu fixe, les débetures et les autres instruments d'emprunt, y compris les placements à court terme, sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds — le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour les positions vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elles soient liquidées ou expirées.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif dans les états de la situation financière. La prime est évaluée à chaque date d'évaluation à un montant équivalent à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de «Variation de la plus-value (moins-value) latente» aux états du résultat global. Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un profit égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le profit réalisé ou la perte subie. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent qu'avait acheté le Fonds. Le profit ou la perte que réalise ou subit le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est liquidée est constaté à titre de «Profit net (perte nette) réalisé(e)» aux états du résultat global.

L'évaluation de tous les bons de souscription qui ne sont pas négociés en Bourse ainsi que l'évaluation ultérieure à la date d'achat initial des options vendues sont établies au moyen du modèle de Black-Scholes.

Dépréciation des actifs financiers

Chaque date de clôture, le Fonds vérifie s'il existe une indication objective de dépréciation de ses actifs financiers au coût amorti. Si une telle indication existe, le Fonds comptabilise une perte de valeur, qui correspond à la différence entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, déterminée à l'aide du taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. Les pertes de valeur afférentes à des actifs financiers au coût amorti sont reprises dans une période ultérieure si le montant de la perte diminue et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement ultérieur à la comptabilisation de la perte de valeur.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers – 31 décembre 2015 (suite)

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative à la clôture de chaque jour ouvrable ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, du jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (une «date d'évaluation») est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des ressources attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des ressources attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la quatrième décimale au plus («valeur liquidative par part»).

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part, à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

Le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables («actif net») aux fins des états financiers selon les IFRS est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont réalisés.

Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de titres sont calculés selon le coût moyen.

La variation d'une période à l'autre de l'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds sont imputés au résultat net de la période.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens.

La juste valeur des placements de portefeuille, des avoirs et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change de clôture en vigueur à la date d'évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie, aux montants à recevoir et à payer sont présentés à titre de «Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets» et les profits et pertes de change se rapportant aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou à la juste valeur par le

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers – 31 décembre 2015 (suite)

biais du résultat net sont présentés sous les postes «Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les placements» et «Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les placements» dans les états du résultat global.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la catégorie au cours de la période.

Attribution de produits et de charges

Les profits ou les pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès du Fonds.

Imposition

Le Fonds prévoit répondre à la définition de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la «Loi de l'impôt»). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Se reporter à la note 8, Impôts sur le revenu.

3. NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Les normes publiées mais non encore en vigueur à la date de publication des états financiers du Fonds sont présentées ci-dessous. Le Fonds adoptera les normes applicables lorsqu'elles entreront en vigueur.

IFRS 9, Instruments financiers – Classement et évaluation

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, réunissant ainsi les phases de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et toutes les versions précédentes de l'IFRS 9. L'IFRS 9 présente une approche logique et unique de classement et d'évaluation pour les actifs financiers qui reflète le modèle économique suivi pour les gérer ainsi que les caractéristiques de leurs flux de trésorerie. De cette approche découle un modèle prospectif portant sur les pertes de crédit attendues qui entraînera une comptabilisation en temps opportun des pertes sur prêts et qui s'appliquera à tous les instruments financiers assujettis à la comptabilisation de la dépréciation. En outre, l'IFRS 9 élimine la volatilité du résultat net causée par les variations du risque de crédit des passifs choisis pour être évalués à la juste valeur, de sorte que les profits attribuables à la détérioration du risque de crédit propre à une entité à l'égard de ces passifs ne sont plus comptabilisés dans le résultat net. L'IFRS 9 inclut aussi un modèle de comptabilité de couverture amélioré visant un meilleur lien entre les caractéristiques économiques de la gestion des risques et son traitement comptable.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers – 31 décembre 2015 (suite)

L'IFRS 9 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'application anticipée est permise. De plus, les variations du risque de crédit propre à l'entité peuvent être appliquées de façon anticipée sans toutefois avoir à modifier la comptabilisation des instruments financiers. Le gestionnaire évalue actuellement l'incidence de l'IFRS 9.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

Évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés non cotés sur un marché actif

De temps à autre, le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des titres non cotés, des titres privés ou des dérivés. Les titres non cotés sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est évaluée par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. La juste valeur des titres privés est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui peuvent être fondés, en partie, sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre notamment des comparaisons effectuées avec des cours de titres comparables ou semblables, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire afin de garantir qu'elles sont raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente liée à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé. Les risques perçus liés à la solvabilité des émetteurs, à la prévisibilité des flux de trésorerie et à la durée jusqu'à l'échéance ont tous un effet sur la juste valeur des titres privés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre à l'entité que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

5. RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du Fonds exposent celui-ci à divers risques dont le risque de concentration du portefeuille, le risque lié au secteur de la biotechnologie, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change).

Le gestionnaire de portefeuille vise à dégager une plus-value à long terme pour le Fonds au moyen d'un coefficient alpha en effectuant une sélection active dans le secteur plutôt qu'en se fondant sur un coefficient bêta passif et l'évolution du secteur. Le gestionnaire de portefeuille se concentre sur les sociétés qui en sont aux étapes finales du développement clinique ou au début de la commercialisation et qui respectent certains critères exclusifs précis et dont les données ont fait l'objet d'analyses examinées par des pairs. En règle générale, le Fonds investit dans des actions de sociétés dont la capitalisation est plus petite que celles qui composent l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé et l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies. Les actions dans lesquelles le Fonds investit ont tendance à présenter une plus grande probabilité de hausse et sont généralement plus volatiles que celles qui sont comprises dans les indices susmentionnés. Le Fonds utilise également des dérivés pour couvrir le risque de baisse de l'ensemble du secteur et ses positions les plus importantes (se reporter à l'Inventaire du portefeuille).

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers – 31 décembre 2015 (suite)

Risque de concentration du portefeuille

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Comme le mandat du Fonds est d'investir principalement dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé au Canada et aux États-Unis, le Fonds est exposé aux risques propres à ces secteurs, lesquels sont présentés ci-après. Veuillez vous reporter à l'Inventaire du portefeuille pour consulter la liste du portefeuille du Fonds.

Les tableaux suivants résument les risques de concentration des placements auxquels le Fonds est exposé en raison de son objectif de placement. Les actifs sous-jacents peuvent varier en raison des opérations du portefeuille. La répartition du portefeuille peut varier en raison des opérations du portefeuille.

Portefeuille par catégorie d'actifs	% de la valeur liquidative	
	Positions acheteur	Positions vendeur
Actions américaines	54,6 %	-
Actions canadiennes	36,9 %	-
Actions internationales	2,9 %	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,8 %	-
Obligations canadiennes	1,9 %	-
Options sur actions	1,0 %	(0,0) %
Options sur devises	0,4 %	-
Options sur indice boursier	0,1 %	(0,0) %
Total des placements	100,6 %	-
Autres actifs, moins les passifs	(0,6) %	
Valeur liquidative totale	100,0 %	

Portefeuille par secteur	% de la valeur liquidative	
	Positions acheteur	Positions vendeur
Produits pharmaceutiques	26,8 %	-
Biotechnologie	26,5 %	-
Produits pharmaceutiques et biotechnologie	24,9 %	-
Services et matériel de soins de santé	10,8 %	-
Soins de santé	4,3 %	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,8 %	-
Obligations de sociétés	1,9 %	-
Énergie – sources de remplacement	1,1 %	-
Options sur actions (produits pharmaceutiques et biotechnologie)	1,0 %	(0,0) %
Options sur devises	0,4 %	-
Options sur indice boursier (biotechnologie)	0,1 %	(0,0) %
Total des placements	100,6 %	-
Autres actifs, moins les passifs	(0,6) %	
Valeur liquidative totale	100,0 %	

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers – 31 décembre 2015 (suite)

Portefeuille par pays	% de la valeur liquidative	
	Positions acheteur	Positions vendeur
États-Unis	56,1 %	(0,0) %
Canada	38,8 %	-
Israël	2,9 %	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,8 %	-
Total des placements	100,6 %	-
Autres actifs, moins les passifs	(0,6) %	
Valeur liquidative totale	100,0 %	

Au 31 décembre 2014, le Fonds détenait la totalité de son portefeuille en trésorerie.

Risque lié au secteur de la biotechnologie

Les sociétés du secteur de la biotechnologie investissent d'importantes sommes dans la recherche et le développement, ce qui ne donne pas nécessairement lieu à la mise au point de produits rentables. Ce secteur est également soumis à une réglementation gouvernementale croissante, ce qui peut retarder ou empêcher la mise en marché de nouveaux produits. La réussite d'un grand nombre de sociétés du secteur de la biotechnologie repose sur leur capacité à utiliser et à faire respecter leurs droits en matière de propriété intellectuelle ainsi que leurs brevets. Toute violation de ces droits pourrait avoir des répercussions financières défavorables. Les sociétés du secteur de la biotechnologie évoluent dans un milieu où prévaut une forte concurrence et connaissent des avancées technologiques rapides, ce qui peut faire en sorte que les produits ou les services d'une société deviennent rapidement désuets. Les sociétés du secteur sont également susceptibles de faire l'objet de poursuites relatives à la responsabilité liée au produit, et leurs frais d'assurance sont par conséquent élevés. La valeur marchande des placements dans le secteur de la biotechnologie est souvent fondée sur la spéculation ainsi que sur des attentes à l'égard de produits futurs, de la progression de la recherche et de l'inscription de nouveaux produits auprès des organismes de réglementation. La volatilité des titres des sociétés du secteur de la biotechnologie, et surtout celle des nouvelles sociétés de petite taille, est souvent plus marquée que la volatilité du marché dans son ensemble.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur du titre ou la contrepartie d'un instrument financier ne puisse pas répondre à ses exigences financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la cote de crédit de l'émetteur. La valeur comptable des titres de créance telle qu'elle est présentée dans l'Inventaire du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit du Fonds. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés est fondée sur le profit latent du Fonds sur les obligations contractuelles avec la contrepartie à la date des états financiers. La cote de crédit d'une contrepartie d'un instrument dérivé est présentée dans l'Inventaire du portefeuille ou dans les notes des états financiers à la rubrique *Risque lié aux instruments financiers*. L'exposition au risque de crédit des autres actifs du Fonds est représentée par leur valeur comptable telle qu'elle est présentée dans les états de la situation financière.

Le tableau ci-dessous présente, pour le Fonds, l'exposition des titres de créance par note de crédit au 31 décembre 2015.

Contrepartie	Note de crédit	Décembre 2015	Pourcentage de
		(\$ CA)	l'actif net du fonds sous-jacent
Diagnos inc.	Sans notation	104 457	1,9
		104 457	1,9

Au 31 décembre 2014, le Fonds ne détenait aucun titre assujéti à un risque de crédit important.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers – 31 décembre 2015 (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le fonds sous-jacent éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces chaque jour. La politique du Fonds consiste à avoir la majeure partie des placements de son portefeuille en titres négociés en Bourse et liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement cédés sur le marché).

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des actions non cotées qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements précis, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité du Fonds quotidiennement. Le tableau ci-dessous présente les passifs financiers du Fonds en les regroupant par échéance en fonction de la durée résiduelle jusqu'à l'échéance du contrat. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

31 décembre 2015

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Passifs dérivés	2 076	-	2 076
Rachats à payer	10 287	-	10 287
Montant à payer pour l'achat de placements	145 941	-	145 941
Frais de gestion et de rendement à payer	-	1 194	1 194
Charges à payer	-	38 240	38 240

Pour la période allant du 1^{er} au 31 décembre 2014, la totalité de l'actif du Fonds était détenue en trésorerie.

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du détenteur. Cependant, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle présentée ci-dessus soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les détenteurs de ces instruments les conservent habituellement plus longtemps.

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

a) Risque de change

Le Fonds investit dans des instruments financiers libellés en devises autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le Fonds a recours à des options sur les fonds de devises négociés en Bourse comme couverture pour réduire le risque de change.

Le tableau ci-dessous indique les devises à l'égard desquelles le Fonds courait un risque important en dollars canadiens au 31 décembre 2015. Le tableau indique aussi l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers – 31 décembre 2015 (suite)

31 décembre 2015	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Devises						
Dollar américain	(31 040)	3 225 553	3 194 513	(1 552)	161 278	159 726
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(0,6) %	59,0 %	58,4 %	0,0 %	3,0 %	3,0 %

Au 31 décembre 2014, le Fonds ne détenait aucune devise et n'était donc pas exposé au risque de change.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Au 31 décembre 2015, les titres de créance par date d'échéance du Fonds étaient comme suit :

Titres de créances par date d'échéance	31 décembre 2015
3 à 5 ans	104 457

Au 31 décembre 2014, le Fonds ne détenait aucun titre dont le taux d'intérêt fixe aurait pu exposer le Fonds au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur.

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements de portefeuille fluctue du fait des variations des prix du marché, autres que celles qui découlent du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement de portefeuille ou par l'ensemble des facteurs touchant tous les placements négociés sur le marché ou dans un segment de marché. Tous les placements de portefeuille présentent un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers correspond à leur juste valeur. Pour connaître la répartition de la valeur liquidative du Fonds par titre et par région, veuillez vous reporter à l'Inventaire du portefeuille.

L'indice de référence du Fonds est composé i) à 40 % du pourcentage du profit ou de la perte de l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé, et ii) à 60 % du pourcentage du profit ou de la perte de l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies (pondération rajustée quotidiennement). Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 10 % au 31 décembre 2015, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 390 690 \$, ou 7,2 %. Cette variation est évaluée en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats de négociation réels peuvent différer de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence peut être importante.

Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière selon la hiérarchie de l'évaluation à la juste valeur. La hiérarchie regroupe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux fondés sur l'importance des données utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie de l'évaluation à la juste valeur comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 – les données sont les prix cotés non rajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers – 31 décembre 2015 (suite)

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif.

Niveau 3 – une ou plusieurs données importantes utilisées par une technique d'évaluation sont inobservables pour établir la juste valeur des instruments.

Au 31 décembre 2015, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie de l'évaluation à la juste valeur comme suit :

	Niveau 1 \$ CA	Niveau 2 \$ CA	Niveau 3 \$ CA	Total \$ CA
Actions – position acheteur	4 967 966	190 044	-	5 158 010
Obligations – position acheteur	-	-	104 457	104 457
Options achetées	84 066	-	-	84 066
Options vendues	(2 076)	-	-	(2 076)

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, du montant à payer pour l'achat de placements, des rachats à payer, des distributions à verser et des charges à payer ainsi que l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie de la juste valeur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

a) Obligations – position acheteur

Les données qui sont importantes aux fins de l'évaluation des obligations ne sont pas observables, celles-ci n'étant pas négociées sur un marché actif; par conséquent, le placement du Fonds dans des obligations a été classé au niveau 3.

Le tableau qui suit présente les transferts visant les positions de niveau 3 pour la période :

	Obligations
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2015	-
Achats	100 000
Intérêts courus	4 457
Solde de clôture au 31 décembre 2015	104 457

Le tableau suivant fournit des informations quantitatives sur les données non observables à l'égard des positions de niveau 3 :

Description	Juste valeur au 31 décembre 2015	Technique d'évaluation	Donnée non observable
Diagnos inc.	104 457	Coût amorti	Risque de crédit

6. INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les placements en actions du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs et passifs dérivés du Fonds sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers – 31 décembre 2015 (suite)

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers du Fonds par catégorie au 31 décembre 2015 :

Actifs	Actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction \$	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Actifs financiers au coût amorti \$	Total \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	-	5 262 467	-	5 262 467
Options achetées	84 066	-	-	84 066
Trésorerie	-	-	150 398	150 398
Souscriptions à recevoir	-	-	7 000	7 000
Montant à recevoir pour la vente de placements	-	-	159 057	159 057
Dividendes à recevoir	-	-	920	920
Total	84 066	5 262 467	317 375	5 663 908

Passif	Passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction \$	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Passifs financiers au coût amorti \$	Total \$
Options vendues	2 076	-	-	2 076
Rachats à payer	-	-	10 287	10 287
Montant à payer pour l'achat de placements	-	-	145 941	145 941
Frais de gestion à payer	-	-	1 194	1 194
Charges à payer	-	-	38 240	38 240
Total	2 076	-	195 662	197 738

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers – 31 décembre 2015 (suite)

Le tableau suivant présente les profits nets sur les placements et les dérivés par catégorie pour les périodes respectives.

	Actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction \$	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Total \$
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les placements et les options	(91 866)	128 811	36 945
Variation de la (moins-value) plus-value latente sur les placements	(44 673)	404 085	359 412
Total	(136 539)	532 896	396 357

7. PARTS RACHETABLES

Pour les périodes closes les 31 décembre 2015 et 2014, le Fonds offrait quatre catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A, les parts de catégorie A1, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1. La catégorie de parts choisie a une incidence sur les commissions à payer par un investisseur, les frais de gestion à payer par le Fonds et la rémunération versée au courtier pour la vente de parts.

Toutes les catégories ont les mêmes objectifs, stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques, telles que les frais de gestion, les commissions de vente et les commissions de service. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pourrait être différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts. Ni le Fonds ni le gestionnaire n'exigent de frais ou de commission de vente à l'achat de parts du Fonds. Un courtier autorisé ou un conseiller peut exiger une commission de vente à l'achat pouvant atteindre 3,00 % au moment de l'achat des parts de catégorie A ou de catégorie A1, ce qui réduirait le montant investi dans les parts de catégorie A ou de catégorie A1 du Fonds.

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours des périodes closes les 31 décembre 2015 et 2014 pour chaque catégorie de parts est présenté dans les tableaux suivants.

Pour les périodes	1^{er} janvier au 31 décembre 2015	1^{er} au 31 décembre 2014
Catégorie A		
Solde au début de la période	1	-
Parts émises contre espèces	103 560	1
Parts rachetées	(32 087)	-
Solde à la fin de la période	71 474	1
Catégorie A1		
Solde au début de la période	-	-
Parts émises contre espèces	324 127	-
Parts rachetées	(20 598)	-
Solde à la fin de la période	303 529	-

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers – 31 décembre 2015 (suite)

Pour les périodes	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2015	1 ^{er} au 31 décembre 2014
Catégorie F		
Solde au début de la période	-	-
Parts émises contre espèces	32 773	-
Solde à la fin de la période	32 773	-
Catégorie F1		
Solde au début de la période	-	-
Parts émises contre espèces	119 477	-
Parts rachetées	(463)	-
Solde à la fin de la période	119 014	-

Gestion du capital

Compte tenu de la capacité d'émettre et de racheter des parts rachetables, le capital du Fonds peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposé à l'externe et ne fait l'objet d'aucune restriction quant à l'émission et au rachat de parts rachetables à l'exception de ce qui est mentionné dans le prospectus.

Les objectifs de gestion du capital du Fonds sont les suivants :

- Investir le capital dans des placements qui respectent la description, l'exposition au risque et le rendement prévu indiqués dans le prospectus.
- Conserver des liquidités suffisantes pour couvrir les charges du Fonds et pouvoir répondre aux demandes de rachat qui sont présentées.
- Maintenir une taille suffisante pour rendre l'exploitation du Fonds rentable.

8. IMPÔTS SUR LE REVENU

Il est généralement supposé que le Fonds est en tout temps admissible à titre de «fiducie de fonds commun de placement», au sens donné à ce terme par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la «Loi de l'impôt»), et que le Fonds a choisi, aux termes de la Loi de l'impôt, d'être une fiducie de fonds commun de placement depuis la date de sa constitution.

Chaque année d'imposition, le Fonds est assujéti à l'impôt en vertu à la partie I de la Loi de l'impôt sur son revenu pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, déduction faite de la tranche de ces gains qu'il déduit au titre des montants payés ou payables aux porteurs de parts (que ce soit en espèces ou en parts) au cours de l'exercice. Un montant est considéré comme payable aux porteurs de parts dans l'année d'imposition si le Fonds le paie au cours de l'exercice ou si les porteurs de parts ont le droit au cours de l'année d'en exiger le paiement. Le Fonds prévoit distribuer chaque année, aux fins de l'impôt, une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets, ce qui lui permet de déduire des montants suffisants pour n'avoir à payer au cours de l'année, en règle générale, aucun impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt.

Pour chaque année d'imposition au cours de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement aux fins de la Loi de l'impôt, le Fonds a le droit de réduire l'impôt qu'il doit payer (de recevoir un remboursement à cet égard), le cas échéant, sur ses gains en capital nets réalisés selon un montant établi en vertu de la Loi de l'impôt en fonction des rachats de parts effectués au cours de l'exercice (le «remboursement au titre des gains en capital»). Le remboursement au titre des gains en capital dans une année d'imposition donnée pourrait ne pas être suffisant pour compenser entièrement l'impôt que le Fonds doit payer dans l'année d'imposition par suite de la disposition de titres en ce qui a trait aux rachats de parts.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers – 31 décembre 2015 (suite)

Si le Fonds réalise un revenu aux fins de l'impôt en sus des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice et des gains en capital nets réalisés du Fonds, l'impôt y afférent pourrait être recouvré par le Fonds au cours de l'exercice en vertu des dispositions relatives au remboursement au titre des gains en capital de la Loi de l'impôt, de sorte que, de façon générale, le Fonds n'aurait pas à payer d'impôt sur le revenu aux termes de la partie I de la Loi de l'impôt.

Au 31 décembre 2015, le Fonds n'avait aucune perte en capital (néant au 31 décembre 2014) et des pertes autres qu'en capital de 80 510 \$ (néant au 31 décembre 2014) aux fins fiscales qui viendront à échéance en 2035 et qui peuvent être reportées prospectivement en avant et portées en diminution du bénéfice imposable dans les années à venir.

9. FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire avait le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les «frais de gestion») à (jusqu'à) un taux annuel de i) 2,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A; ii) 1,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A1; iii) 1,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F; et iv) 0 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F1, calculés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables.

Le Fonds paie toutes les charges engagées dans le cadre de son exploitation et de son administration, lesquelles sont réparties au prorata entre les catégories de parts.

Ces charges comprennent les frais de préparation, d'impression et de mise à la poste des rapports périodiques à l'intention des porteurs de parts, les honoraires payables à un dépositaire des actifs du Fonds, les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques, les taxes et impôts payables par le Fonds ou auxquels le Fonds est assujéti et les autres charges d'exploitation générales.

Les charges administratives comprennent les autres charges liées aux communications destinées aux porteurs de parts, la rémunération payable à l'agent d'évaluation et au service indépendant d'établissement du prix pour la prestation de certains services d'évaluation, la rémunération payable à l'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres pour la prestation de certains services financiers, de tenue de registres et de communications d'information et de services administratifs généraux, les honoraires payables aux comptables, les frais courants, notamment les droits réglementaires et de licence, et les charges liées aux opérations de portefeuille.

Le gestionnaire peut établir une limite maximale pour les charges d'exploitation annuelles totales du Fonds. Le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent régler certaines charges d'exploitation du Fonds afin de garder les charges d'exploitation annuelles du Fonds en dessous de cette limite établie. Les montants pris en charge par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés aux états du résultat global. En tout temps, le gestionnaire peut cesser de prendre en charge des charges.

Chaque catégorie de parts est responsable de régler les charges qui lui sont spécifiquement liées et une partie proportionnelle des charges qui sont communes à toutes les catégories de parts.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, des «accords de paiement indirect» de 9 565 \$, dans le cadre desquels un courtier est rémunéré au moyen de commissions en contrepartie de ses services de courtage, ont été utilisés pour régler des charges d'exploitation du Fonds. Pour la période close le 31 décembre 2014, les accords de paiement indirect ne s'appliquaient pas aux commissions et aux coûts de transaction du Fonds.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers – 31 décembre 2015 (suite)

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp.

a) Frais de gestion et de rendement

En vertu du contrat de gestion des placements, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion (se reporter à la note 9, Frais et charges d'exploitation). Le total des frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'est élevé à 30 057 \$ (néant pour la période close le 31 décembre 2014) et est présenté dans les états du résultat global, et des frais à payer au gestionnaire de 1 194 \$ au 31 décembre 2015 (néant au 31 décembre 2014) sont présentés dans les états de la situation financière. Les frais de rendement pour la période close le 31 décembre 2015 ont totalisé 76 \$ (néant en 2014) et aucuns frais n'étaient à payer au gestionnaire au 31 décembre 2015 (néant au 31 décembre 2014).

Aux fins d'établissement du Fonds, le gestionnaire a fait un apport de 10,00 \$ en échange de une part de catégorie A du Fonds, laquelle a par la suite été annulée au moment de la première émission de parts à des porteurs de parts externes, le 21 janvier 2015.

b) Honoraires du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant attribuable au Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentée dans les états du résultat global, s'est élevée à 1 246 \$ (néant pour la période close le 31 décembre 2014) et était composée uniquement de frais fixes. Aux 31 décembre 2015 et 2014, aucun montant n'était à payer à l'égard de la rémunération des membres du comité d'examen indépendant.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Renseignements généraux

GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Next Edge Capital Corp.
1 Toronto Street, bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Téléphone : 416 775-3600
Télécopieur : 416 775-3601
Sans frais : 1 877 860-1080

www.nextedgecapital.com

AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT D'ÉVALUATION

Citigroup Fund Services Canada Inc.
5900 Hurontario Street, bureau 100
Mississauga (Ontario) L5R 0E8

www.citigroup.com

DÉPOSITAIRE

Compagnie Trust CIBC Mellon
320 Bay Street
Toronto (Ontario) M5H 4A6

www.cibcmellon.com

COURTIER

BMO Marchés des Capitaux – Services de courtage primaire
100 King Street West, 6^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

www.bmocm.com

AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
222 Bay Street, P.O. Box 251
Toronto (Ontario) M5K 1J7

www.ey.com/ca/fr

CONSEILLER JURIDIQUE

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
333 Bay Street, bureau 2400
Toronto, (Ontario) M5H 2T6

www.fasken.com

Next Edge Capital Corp.
1 Toronto St., bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Tél. : 416 775-3600
Télec. : 416 775-3601

www.nextedgecapital.com